

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE STRATÉGIE DE MANAGEMENT DE CRISE

PHASES ET OBJECTIFS

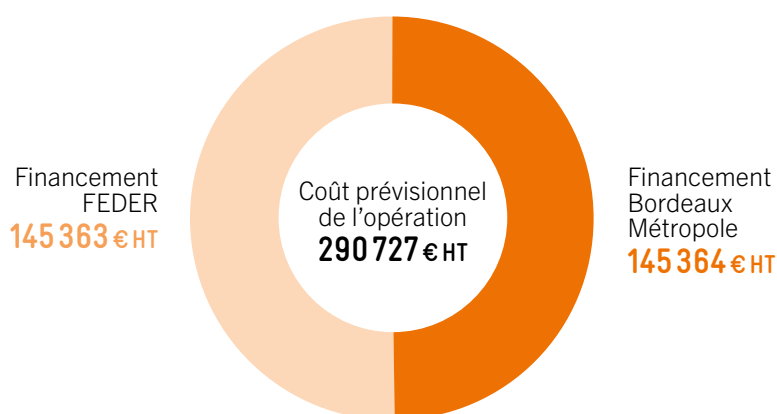
- Établir un diagnostic complet des risques sur le territoire ;
- Définir un règlement d'emploi des moyens d'alerte pour chaque commune ;
- Identifier les moyens disponibles pour la gestion de crise ;
- Définir des plans d'actions spécifiques et des organisations de crise harmonisées en cas de déclenchement des PCS ;
- Disposer des documents opérationnels de gestion de crise harmonisés ;
- Tester les dispositifs communaux de crise et les supports opérationnels par l'organisation d'exercices de simulation de crise.

Les maires sont responsables de la sauvegarde de leurs administrés.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) prépare la réponse aux situations de crise, tels que les inondations, les incendies de forêt et les accidents industriels. Il s'agit d'un document opérationnel essentiel pour gérer les différentes étapes d'un événement de sécurité civile : vigilance pré-crise, crise, post-crise et retour à la normale.

Pour garantir l'opérationnalité et l'appropriation du PCS par les communes, son élaboration ou sa mise à jour doit rester un projet transversal. Bordeaux Métropole porte une ambition territoriale de renforcement de la préparation à la gestion de crise. Dans le cadre de ce projet, elle agit en tant que support logistique et technique, permettant la mutualisation et la mise en réseau des acteurs locaux. L'objectif est d'optimiser la gestion de situations de crise grâce à une coordination efficace et une utilisation rationnelle des ressources disponibles des communes métropolitaines.

FINANCEMENTS



- **Mars 2024**
Lancement de la démarche
- **Septembre 2024**
Finalisation du diagnostic des risques
- **Mars-Avril 2025**
Organisation d'ateliers thématiques par risque auprès des communes
- **Aout 2025**
Finalisation de l'actualisation des PCS
- **Septembre 2025**
Organisation de 3 exercices intercommunaux de gestion de crise
- **Octobre 2025**
Retour d'expérience des exercices et finalisation de la démarche

CONTACTS

Chargé de mission risques majeurs

Jordan Berthelot, Direction pilotage et anticipation
T. 05 56 10 24 05

Chargée de mission cofinancements

Gabriela Zamarbide, Direction de la programmation budgétaire
T. 05 56 93 65 77

Cette opération portée par Bordeaux Métropole a été cofinancée par l'Union Européenne – Fonds Européen de développement régional (FEDER).

